

Relevé de décisions de la CSDU Escalade du dimanche 28 novembre 2010

Présents :

Philippe RENAULT (Ham), Jean-Luc VALENTIN (Péronne), Yannick VADUREL (Doullens), Wilfried MERCADE (Ham), Damien RENARD (Ham), Romain QUILLIE (Doullens).

Excusés :

Bernard BOCQUILLON (Rivery), William WOLINNE (Flixecourt), Stéphane LECOSSOIS (Délégué départemental UFOLEP).

CRITERIUM 2010 /2011

DIFFICULTE :

- Appliquer plus strictement le règlement (cf. mousquetonnage sans tenir la chaîne)
- Donner les consignes du début de rencontre en deux groupes séparés (un pour les grimpeurs et un pour les arbitres).
- Faire établir les cotations pour chaque rencontre par plusieurs personnes venues des différents clubs. Pour la rencontre de Rivery, Yannick Vadurel, Antoine Valentin et Laurent Chenard s'en chargeront. Cette équipe pourrait être complétée par un volontaire des clubs de Flixecourt et Ham.
- Eviter si possible les croisements de voies.
- Les récompenses seront à prévoir pour la finale. La liste sera établie lors de la prochaine C.S.D.U.
- Date de la prochaine rencontre : 23 janvier 2011 à Rivery

VITESSE :

Remarque : les récompenses sont déjà prévues.

REGLEMENT DU CRITERIUM DEPARTEMENTAL UFOLEP D'ESCALADE – VITESSE (2010/2011)

1. Le Critérium est ouvert aux licenciés UFOLEP et aux licenciés USEP jeunes adhérents d'un club UFOLEP du département de la Somme (Les animateurs USEP non licenciés UFOLEP ne peuvent pas participer). La compétition n'est pas ouverte aux enfants nés après 2003.
2. Les inscriptions préalables sont effectuées par les responsables des clubs affiliés à l'UFOLEP Somme.
3. Les catégories d'âges sont les suivantes :

7/9 ans (grimpeurs nés en 2001, 2002 et 2003)

10/12 ans (grimpeurs nés en 1998, 1999 et 2000)

13/15 ans (grimpeurs nés en 1995, 1996 et 1997)

16/18 ans (grimpeurs nés en 1992, 1993 et 1994)

19 ans et plus (grimpeurs nés en 1991 et avant)

40 ans et plus (grimpeurs nés en 1970 et avant).

Les catégories d'âge sont mixtes.

Remarque : le règlement national précise que l'année de référence est l'année civile qui comprend le début officiel de la saison sportive : pour 2010/2011, le 1^{er} septembre 2010.

4. Le critérium départemental de vitesse 2010/2011 se déroulera sur une rencontre prévue à Doullens, le dimanche 14 mai 2011.

5. Les grimpeurs réalisent la voie de vitesse en moulinette. Le départ se fait assis, dos au mur, les deux mains posées au sol pour les phases finales et normalement pour les qualifications (sauf pour les « 7/9 ans » qui partent debout, un pied au sol). L'arrivée se fait au point d'ancrage.

6. L'assurage est effectué par deux personnes, avec un gri-gri.

7. 1^{ère} étape : qualifications.

Chaque grimpeur a deux essais chronométrés : le meilleur des deux sera gardé, afin de déterminer le classement pour les phases finales.

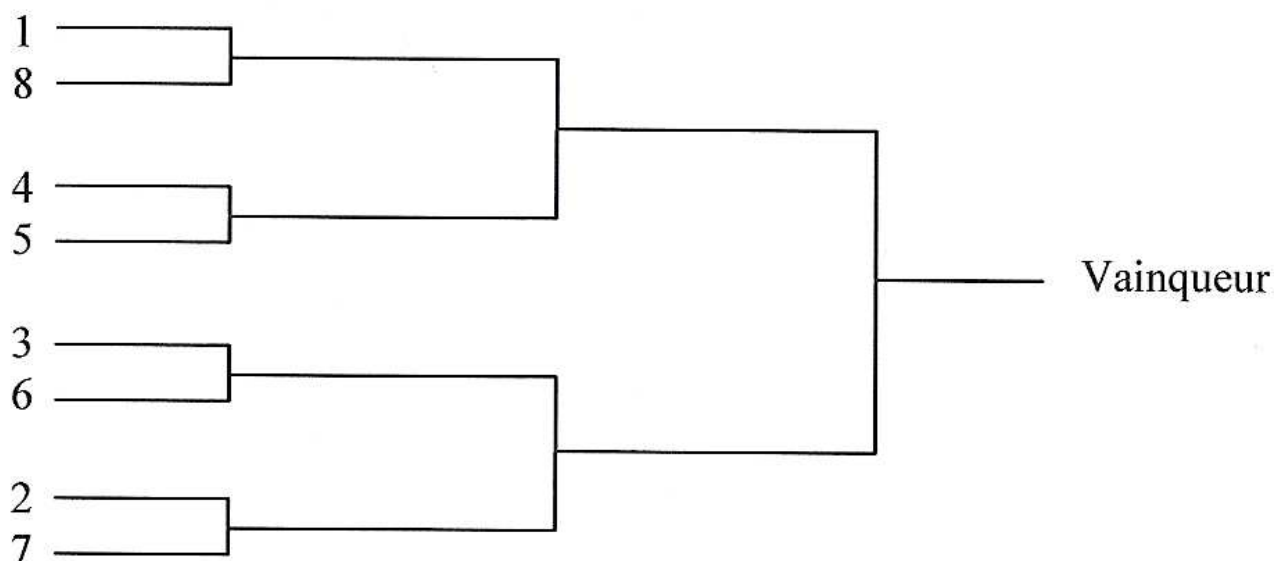
Deux arbitres seront là pour chronométrer les grimpeurs, une moyenne des deux chronos sera faite pour avoir le temps retenu.

Ne seront gardés que les seize ou huit meilleurs chronos (ou moins, selon le nombre de participants dans chaque catégorie).

En cas d'égalité, un « duel » entre les ex-æquo aura lieu pour déterminer le grimpeur qualifié.

8. 2^{ème} étape : phases finales.

Les phases finales (1/4 de finale, 1/2 finale, « petite » finale et finale) se déroulent en duel. Cette phase est dite à « élimination directe » : seul le vainqueur accède au tour suivant.



BLOCS :

- 50 blocs sont à réaliser. La valeur initiale est la même pour tous les blocs et varie ensuite en fonction du taux de réussite.
- Les récompenses sont à prévoir. La liste sera établie lors de la prochaine C.S.D.U.
- Le règlement spécifique sera également vérifié à cette occasion.

FORMATION

Rappel des trois types de formations envisagés au niveau départemental.

- Formation d'officiels (organisation, arbitrage, assurance, pédagogie, sécurité, connaissance du mouvement...)

Cette formation se déroulera un samedi après-midi, sur 4 heures, une veille de rencontre, la rencontre en elle-même constituant la suite de la formation. (date envisagée : samedi 22 janvier, à Péronne).

Précision : l'officiel ne participe pas aux rencontres comme grimpeur.

- Le P.N.F. sera transmis par Jean-Luc VALENTIN à l'ensemble des clubs.

- Nouvelle session de préformation (sur trois demi-journées). Cette session reste à finaliser. Les responsables en seront Jean-Luc VALENTIN et Philippe RENAULT.

- Stage national de formation (suite du stage effectué l'an dernier), sur 2 week-ends : un en SAE et un en milieu naturel.

Dates et lieux envisagés : 28 mai à Ham et 29 mai à Péronne / 11 et 12 juin à Hirson.

QUESTIONS DIVERSES

Un travail d'étude va être mené sur l'escalade au sein de l'UFOLEP. Il s'agit d'une mission confiée à Antoine VALENTIN par l'UFOLEP, dans le cadre d'un service civique, sous le pilotage de Stéphane LECOISSAIS (Délégué départemental UFOLEP).

PROCHAINE REUNION DE LA C.S.D.U. :

Dimanche 23 janvier 2011 à Rivery (à l'issue du critérium)

Philippe RENAULT, coordonnateur de la C.S.D.U. Escalade